

SNUipp-FSU 23  
FCPE23  
Collectif de Parents d'Élèves Creusois  
Maison des associations de Braconne  
23000 GUERET

à Madame Monsieur le Député,

Le 30 mars 2012,

Madame Monsieur le Député,

Nous sollicitons, par cette présente, votre attention.

Depuis le mois de janvier et l'annonce de la carte scolaire, nous multiplions et médiatisons nos actions dans tout le département. Nous avons mené une action « École Morte » le 19 mars. 70% des familles ont refusé de mettre leur enfant à l'école ce jour. Par ce geste fort de sens, les parents d'élèves ont manifesté leur refus de voir cette carte scolaire s'appliquer. Nos revendications sont donc portées par une large majorité de la population.

La carte scolaire pour la rentrée 2012 est catastrophique. Jamais une attaque semblable ne s'est vue en Creuse.

La diminution des postes du Réseau d'Aide Spécialisé aux Enfants en Difficulté laisse des zones blanches. Des écoles creusoises ne bénéficient déjà plus de ces aides alors que des enfants en éprouvent un réel besoin. Les aides extérieures pouvant être apportées par les CMPP et CMP sont déjà très difficiles à obtenir, les délais d'attente pour une prise en charge sont parfois de 2 ans. A l'évidence, les suppressions de postes arrêtées ne vont qu'aggraver cette situation. Nous n'acceptons pas de voir nos enfants et leurs enseignants laissés seuls face à la difficulté scolaire.

Nous n'acceptons pas non plus de voir nos zones rurales se désertifier. Nous souhaitons pouvoir continuer de vivre et travailler en Creuse tout en bénéficiant de services publics, notamment d'éducation, de grande qualité. La grande majorité de nos écoles rurales ne bénéficient pas de la proximité d'infrastructures sportives et culturelles. Nous refusons de voir se réduire les services rendus par l'Équipe Mobile Académique de Liaison et d'Animation. Ils sont essentiels à la survie de notre département. Nous sommes profondément attachés à l'égalité des chances devant exister sur l'ensemble du territoire.

Nous n'acceptons pas non plus de voir les effectifs et le nombre de niveaux par classe augmenter. Le ministère annonce déjà dans sa circulaire de rentrée 2012 qu'il souhaite « proposer un parcours scolaire individualisé ». Comment cela pourrait-il se faire sans les interventions d'enseignants spécialisés ? Comment cela pourrait-il se faire quand un enseignant accueille plus d'élèves sur toujours plus de niveaux ? Nous souhaitons que nos

enfants puissent être accueillis dans les écoles dignement, et ce dès 2 ans si les parents le souhaitent car nous savons à quel point la scolarisation au plus jeune âge favorise la réussite scolaire notamment des plus fragiles. Il est inconcevable que les plus petits ne soient pas pris en compte dans les effectifs, comme le prévoit pourtant le code de l'Éducation. Ils nécessitent pourtant une attention et un accueil tout particuliers.

Le ministère annonce aussi qu'il souhaite « responsabiliser tous les acteurs de l'Éducation, équipes pédagogiques, parents et élèves ».

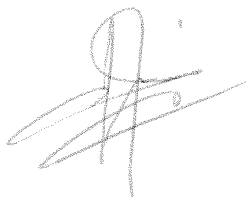
Nous nous sentons blessés quand le ministère laisse entendre que nous ne sommes pas suffisamment responsabilisés dans le parcours scolaire de nos propres enfants. N'est-ce pas plutôt l'État qui se déresponsabilise en proposant une telle carte scolaire ?

Nous n'acceptons pas non plus le manque de considération portée par le ministère aux personnels qui encadrent nos enfants aux quotidiens. Les enseignants s'emploient avec conviction à la réussite scolaire de leurs élèves. Les missions des Employés de Vie Scolaire et Auxiliaires de Vie Scolaire sont elles aussi essentielles aux élèves et à leurs enseignants. Pourtant, ils ne sont pas ou peu formés. Leurs contrats sont précaires entraînant l'instabilité des équipes au sein des écoles. Nous souhaitons voir leurs postes se pérenniser, sur des contrats statutaires et pérennes leur permettant ainsi d'accéder dignement à l'emploi.

Nous demandons la réouverture immédiate des négociations et la convocation d'un nouveau Conseil Départemental de l'Éducation Nationale pour qu'enfin le nécessaire débat démocratique ait lieu sur ce sujet. La rentrée ne pourra être assurée dans des conditions correctes si le département n'obtient pas l'annulation des suppressions de postes. L'avenir de nos enfants en dépend.

Dans l'attente de votre réponse, recevez, Madame Monsieur le Député, nos salutations respectueuses.

Pour la FCPE23



Olivier DURAND

Pour le SNUipp-FSU23



Fabrice COUEGNAS

Pour le Collectifs de parents  
d'élèves creusois



Fanny DANIEL